

Sierra Leone : L'histoire d'Adama Kamara

Barrière économique aux services de santé sexuelle et reproductive

Adama Kamara est morte chez elle le 27 décembre 2008, au village de Kapairo, dans le district de Kambia. Elle avait vingt-cinq ans. Son mari ne se sentait pas en mesure de payer les médicaments dont elle avait besoin.

C'était la cinquième grossesse d'Adama. Elle avait déjà eu un enfant mort-né, et trois enfants vivants – trois des 10 enfants vivants de Pa Abu Kamara, son mari, qui avait deux autres femmes.

Le 24 décembre 2008, Adama, enceinte d'environ six mois, a commencé un travail prématuré. Le lendemain, il était clair qu'elle souffrait d'un travail prolongé. Sa famille a observé son état pendant une journée pour voir s'il y avait une chance qu'il s'améliore, mais le soir elle a été conduite en voiture à l'hôpital public de Kambia. Ce transport a coûté la somme de 40 000 leones (9,50 dollars), que son mari a empruntée à ses voisins.

En arrivant à l'hôpital, Pa Abu Kamara a dû payer, en plus des médicaments, 2 000 leones (0,50 dollars) pour l'admission et 10 000 leones (2,50 dollars) pour un lit. Adama a été placée sous perfusion et les infirmières de service lui ont administré plusieurs injections. Elle a passé cette journée et la suivante à l'hôpital, où il n'y avait à ce moment-là aucun médecin.

Le deuxième jour, Pa Abu Kamara est rentré chez lui. À son retour à l'hôpital, plusieurs heures plus tard, il a pu constater qu'Adama avait accouché, mais que le bébé n'avait pas survécu. Adama perdait beaucoup de sang. Alors qu'il s'agissait d'une urgence et malgré la politique gouvernementale de gratuité des soins, elle n'y a pas eu droit. L'infirmière principale de l'hôpital a déclaré à Pa Abu Kamara que s'il ne payait pas les médicaments d'Adama, elle risquait de mourir.

Pa Abu Kamara a déclaré à Amnesty internationale : « *Je n'avais plus d'argent. J'ai juste sorti Adama de l'hôpital pour la ramener à la maison. Elle n'avait pas l'air bien et je ne voulais pas payer les frais de l'hôpital pour son corps, qui sont de 60 000 leones au moins (14 dollars)* » À ce moment, Adama délirait et aurait été incapable de donner son avis, même si on le lui avait demandé. Pa Abu Kamara a loué un taxi pour emmener Adama, qui est morte chez elle le lendemain.

Son corps a été transporté chez ses parents et elle a été enterrée dans son village natal. Pa Abu Kamara a déclaré à Amnesty International que la mort d'Adama l'attristait « *en particulier pour ses enfants. Il a ajouté : Je m'évertue toujours à rembourser mes dettes.* »

Les revendications d'Amnistie internationale

Que toutes les filles et les femmes puissent :

- prendre les décisions concernant leur santé, leur corps et leur vie sexuelle;
- accéder à une planification familiale, une contraception, des services de santé maternelle et d'avortement sûrs et légaux;
- accéder librement aux établissements, aux biens et aux services associés aux soins de santé, sans discrimination ni obstacle (par exemple, des obstacles liés au coût, à l'emplacement ou au transport vers l'établissement);
- avoir accès à du personnel médical compétent pendant l'accouchement et à des soins obstétricaux d'urgence.